

Préface

« Trop d'analyse paralyse » a-t-on déjà entendu en boutade pour dénoncer les excès d'une certaine hygiène industrielle trop axée sur l'évaluation de l'exposition pour avoir le temps de faire de la prévention à la source. Quand le législateur québécois a inscrit en 1979 l'objectif de l'élimination des dangers à la source en exergue de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et, dans la foulée, créé en 1980 l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST), les conditions étaient réunies pour favoriser la recherche... à la source.

En santé au travail, la substitution n'est pas nouvelle puisque déjà en 1781 le chimiste français Guyton de Morveau préconisait la substitution du blanc de plomb par l'oxyde de zinc comme pigment dans les peintures. Quant aux solvants, comme le dit Michel Gérin dans son chapitre d'introduction, ce sont de « vieilles connaissances », ubiquitaires dans le milieu de travail, et qui causent des maux de tête non seulement aux travailleurs mais aussi aux préventeurs. Il faut pourtant reconnaître que le coup d'accélérateur pour l'élimination des dangers des solvants est venu au début des années 80 sous la forme d'un nouvel obstacle à franchir : une couche d'ozone à réparer à laquelle les solvants n'étaient pas étrangers. Cette irruption de l'environnement dans la problématique solvant et santé-sécurité du travail, n'a fait que se confirmer depuis : smog photochimique, réchauffement climatique, pollution de l'air et de l'eau.

Ce sont les problèmes concrets des entreprises, reliés à la recherche de solutions de remplacement à la fois vertes et sanitaires, qui ont mené, il y a dix ans, au développement des activités de recherche de l'équipe de l'Université de Montréal, en partenariat avec les intervenants des secteurs publics et privés, et avec l'appui financier et stratégique de l'IRSST. Plusieurs rapports, publications, séminaires, colloques et années plus tard, une nouvelle synthèse « solvants » s'imposait. D'autant plus que l'Institut s'active également dans le développement des autres méthodes de prévention que sont la ventilation et les équipements de protection individuelle auquel l'ouvrage fait une large place ainsi qu'au danger d'incendie et à l'information en entreprise, couverts par divers collaborateurs québécois et français.

L'IRSST est fier de s'associer à cette publication qui confirme, si certains en doutaient encore, l'entreprise multidisciplinaire que représente la prévention.

Jean-Yves SAVOIE
Directeur général
Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail (IRSST)
Montréal (Québec)

Préface

Michel Gérin a une formation d'ingénieur chimiste et est professeur de santé environnementale et santé au travail à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. C'est un chercheur internationalement reconnu dans le domaine de l'évaluation des expositions industrielles. Son ouvrage, qui traite de la santé, de la sécurité lors de l'utilisation des solvants industriels ainsi que de leur substitution est original et comble un manque. Il ne s'agit en effet ni d'un manuel de toxicologie, ni d'un livre technique destiné à des spécialistes des domaines de la ventilation, de la lutte contre les incendies ou de la protection cutanée. Le pari, accepté par les Éditions Masson, a été que les différents chapitres, rédigés par Michel Gérin ou sous sa direction, permettent au médecin chargé de sauvegarder la santé de personnes amenées à manipuler des solvants d'acquérir des connaissances non directement médicales mais nécessaires à l'orientation de ses décisions et conseils.

Le lecteur trouvera ainsi dans ce livre, après un rappel général sur les caractéristiques des solvants et leurs effets délétères, différents chapitres qui traitent de tous les domaines de la protection contre les solvants. Le nombre et la variété des solvants étant fort étendus, un chapitre traite des sources d'information disponibles sur les solvants et de l'information des utilisateurs. Les chapitres concernant la ventilation, la protection respiratoire, la protection cutanée, abondamment complétés de croquis et de figures explicatives, permettent ensuite de mieux comprendre les indications, les choix techniques, l'efficacité, les contraintes, les limites et finalement d'orienter les choix des dispositifs et équipements de sécurité.

Une autre facette intéressante de cet ouvrage est de déborder du strict cadre des risques au travail pour élargir la réflexion aux aspects environnementaux. C'est ainsi que la démarche de substitution des solvants, encore peu connue en Europe et particulièrement en France, est expliquée, dans ses buts et ses modalités. Les contradictions éventuelles entre objectifs de protection de l'environnement, d'une part, et de protection de l'individu au travail, d'autre part, ne sont pas éludées.

Ce livre est enfin le fruit d'une coopération transatlantique entre le Québec et la France. Les contributeurs des deux pays, qu'il s'agisse d'universitaires, de collaborateurs d'institution de prévention comme l'IRSSST ou l'INRS, ou de praticiens, apportent la richesse des modes de pensée et des façons d'aborder les problèmes en Amérique du Nord et en Europe. Les auteurs se sont aussi placés dans le contexte nord-américain d'un côté et européen de l'autre pour les rappels sur les réglementations et normes en vigueur.

Nul doute que cet ouvrage servira de référence pour les médecins du travail, mais aussi pour les hygiénistes et les ergonomes en charge de la santé et de la sécurité des personnels des nombreuses activités professionnelles dans lesquelles sont manipulés des solvants.

Alain BERGERET

Professeur des universités

Institut universitaire de médecine du travail

Université Claude Bernard-Lyon I